

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		<i>Séance du 24 avril 2014</i>
		<i>Compte-rendu affiché le 2 mai 2014</i>
art. 16 Code Municipal :	35	<i>Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2014</i>
en exercice :	35	<i>Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35</i>
qui ont pris part à la délibération	35	<i>Président : Mme Véronique SARSELLI</i> <i>Secrétaire : M. ASTIER</i> <i>Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général des Services</i>

OBJET

5

**COMPOSITION
DES COMMISSIONS
MUNICIPALES**

*Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,
GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON,
BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN,
NOUHËN, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI,
NEGRO, ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD,
ALLÈS, ASTIER, ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE, CRUZ,
GUERRY, CAMINALE, VALENTINO, COSSON, PIOT,
COATIVY, TULOUP.*

Mme le Maire explique que les commissions municipales étant constituées, il convient de procéder à la désignation de leurs membres.

Il est rappelé que si cette élection a normalement lieu au scrutin secret, le conseil peut décider à l'unanimité de procéder par un vote au scrutin public (article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales).

1) Commission «Aménagement du territoire, espaces publics et économie»

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 11 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- B. GILLET
- P. BAZAILLE
- A. BAVOZET
- P. BARRELLON
- G. PATTEIN
- D. AKNIN
- C. NOUHËN

- C. ISAAC-SIBILLE
- L. GUERRY
- M. COSSON
- M. COATIVY

2) Commission «Génération et action sociale»

Il est décidé, à l'unanimité de procéder à la désignation des 11 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- C. MOUSSA
- M. GIORDANO
- C. GOUBET
- A. NEGRO
- M. J. GRÉLARD
- V. ALLES
- O. FUSARI
- F. CAMINALE
- H. TULOUP
- M. COSSON
- M. COATIVY

3) Commission « Sport, culture et échanges internationaux »

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 13 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- P. BOIRON
- B. VINCENS-BOUGUEREAU
- C. MOUSSA
- T. ASTIER
- N. RODRIGUEZ
- C. LOCTIN
- G. CAUCHE
- G. PATTEIN
- M. J. GRÉLARD
- A. ELEPHTERATOS
- L. GUERRY
- A. VALENTINO
- M. COATIVY

4) Commission « Institutions et affaires générales »

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 11 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- D. AKNIN
- J. ASTRE
- B. MOMIN
- O. FUSARI
- B. VINCENS-BOUGUEREAU
- A. BAVOZET
- T. ASTIER
- S. CRUZ
- C. ISAAC-SIBILLE
- A. VALENTINO
- M. COATIVY

5) Commission « Travaux, bâtiments et moyens généraux »

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 10 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- P. BARRELLON
- A. BAVOZET
- R. DUMOND
- C. NOUHËN
- B. MOMIN
- C. GOUBET
- C. ISAAC-SIBILLE
- S. CRUZ
- M. COSSON
- M. COATIVY

6) Commission « Communication et Vie associative »

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 12 membres au scrutin secret.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- P. BAZAILLE
- M. VILLARET
- O. FUSARI
- C. NOUHËN
- G. CAUCHE
- V. ALLES
- P. BOIRON
- N. RODRIGUEZ
- F. CAMINALE

- A. ELEPHTERATOS
- I. PIOT
- M. COATIVY

7) Commission «Développement durable et participation citoyenne »

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des 11 membres au scrutin scrutin.

À l'unanimité, les membres suivants sont élus pour siéger à cette commission :

- V. SARSELLI
- P. BAZAILLE
- M. VILLARET
- C. NOUHËN
- C. LOCTIN
- J. ASTRE
- P. BARRELLON
- L. GUERRY
- H. TULOUP
- I. PIOT
- M. COATIVY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI